

JEAN-WILLIAM M.

Avocat

Collaborateur au sein du cabinet Juripublica (Pau)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'exerce la profession d'avocat depuis le 1er janvier 2012 au sein du barreau de Pau. Depuis cette même date, je suis collaborateur au sein du cabinet d'avocats Juripublica. Cette société, composée de deux avocats associés, un avocat collaborateur et une clerk d'avocat, intervient essentiellement dans le domaine du droit public tant pour des acteurs publics que des particuliers. Mon travail consiste donc essentiellement à traiter des dossiers de droit public comprenant ainsi un travail de rédaction des actes de procédures, d'assistance des clients aux audiences, de conseil des clients dans leurs démarches etc. Parallèlement et en raison de mon statut de collaborateur, je dispose également de clients personnels dans le domaine du droit public mais également dans d'autres domaines du droit (pénal, civil notamment).

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Après l'obtention du Master II Droit public fondamental obtenu à l'UPPA en 2008, j'ai préparé l'examen d'entrée à l'école des avocats pendant l'année 2008/2009 au sein de l'Institut d'étude judiciaire (IEJ) de Pau et obtenu cet examen à la fin de l'année 2009. J'ai ensuite intégré l'école des avocats de Bordeaux. Durant le déroulement de la formation, j'ai réalisé mon stage cabinet au sein du cabinet Juripublica et obtenu ensuite un contrat de collaboration après l'obtention de mon certificat d'aptitude à la profession d'avocat à la fin de l'année 2011.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master II Droit public fondamental obtenu à l'UPPA m'a beaucoup apporté pour l'exercice actuel de mes fonctions d'avocat. Ce dernier m'a en effet apporté une base juridique solide en droit public me permettant de traiter la grande majorité des dossiers qui peuvent m'être confiés par le cabinet ou mes clients. Cette formation universitaire m'a surtout apporté une méthodologie et une rigueur qui sont applicables au droit public mais également à d'autres domaines du droit comme le droit civil, le droit pénal. Les méthodes apprises durant ce Master me servent et m'ont toujours servi dans le cadre de l'exécution pratique de mes missions et compétences en tant qu'avocat.

A obtenu un M2 Droit public - Droit public fondamental - Recherche en droit public fondamental [R-P] au terme de l'année 2007_2008
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr